

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 118 du 4 Février 1943.

n° 118

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 février 1943

Numéro JO

n° 4 du 15/02/1943

Date du numéro

15 février 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Sont réintégrés dans leur emploi en mêmes qualité et traitement à compter du 1er Fé vrier 1943 les agents des Douanes désignés ci-après en disponibilité sans solde d un an depuis le 1er mars 1942 ; DJAMA NOUR DJAMA ADEN ALIS KAMIS AWAD SA1D Sous-brigadier de 1er. Matelot de cl. Prépose de 4e cl. . 5è cl. HASSEN GUELLEH Mécanicien auxiliaire